



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Extinction des feux et des corps au Quai d'Orsay

**En diluant le haut de la pyramide du Quai d'Orsay dans le vaste ensemble, réputé interchangeable, des administrateurs de l'Etat, la réforme de l'encadrement supérieur signe la disparition programmée du ministère des Affaires étrangères.**

*Nantes, le 23 octobre 2021,*

L'administration a réuni en urgence, avec quelques heures de préavis, les organisations syndicales ce vendredi 22 octobre, afin de les informer de **l'échec global du ministre à préserver la spécificité des corps de conseillers des affaires étrangères et ministres plénipotentiaires au ministère des Affaires étrangères**. Concrètement, à partir de 2023, contrairement aux espérances savamment entretenues, les agents de ces deux corps seront soit versés (à leur demande) dans le corps des administrateurs de l'Etat, soit maintenus dans leurs corps actuels et placés en voie d'extinction (sic).

La CFDT-MAE a écouté l'intervention de la présidente de séance, puis quitté la réunion, considérant qu'aucune urgence autre qu'une information des organisations syndicales avant que la presse n'en fasse écho ne justifiait une telle convocation en dehors de tout délai.

Après l'inclusion des agents de catégorie C dans la "bourse de l'emploi public" voici trois ans (devenue depuis "place de l'emploi public"), ce sont désormais les corps du haut de la pyramide qui vont se retrouver, comme d'autres, dans un vaste ensemble d'administrateurs considérés comme anonymes et parfaitement interchangeables, leurs compétences-métiers niées et remisées.

Il ne faut pas être grand clerc pour s'attendre à ce que les secrétaires de chancellerie et les corps des systèmes d'information et de communication suivent rapidement le même chemin. Par effet systémique, les secrétaires des affaires étrangères vont se retrouver eux aussi fortement impactés par cette réforme, dont la dureté le dispute à l'aveuglement. L'actualité nous démontre pourtant, si besoin était, à quel point **nous avons besoin de filières stables et durables de diplomates chevronnés, de cadres consulaires engagés et de responsables culturels et de coopération efficaces**.

Si l'on rapproche l'exercice de l'externalisation à tous crins, notamment en matière consulaire, et du recours accéléré aux "agences" en matière culturelle et de coopération, on est fondé à se demander si notre ministre n'aura pas été finalement le dernier patron d'un véritable outil de politique étrangère, désormais promis au démantèlement.

***Le syndicat CFDT du ministère des Affaires étrangères appelle à la mobilisation face à cette disparition programmée.***